

SELARL JURIS 38
Etude CROLLES-VOIRON H.MONTOYA C.PAYSAN

28 Place de l'Europe
38500 VOIRON
Rond-Point du Raffour
Les Portes de Crolles
38921 CROLLES

ETUDE CROLLES

Rond-Point du Raffour
Les Portes de Crolles
38921 CROLLES



SELARL

**JURIS-38 C.PAYSAN
H.MONTOYA**

Commissaires de Justice
Associés

**Rond-Point du Raffour
Les Portes de Crolles
38921 - CROLLES**

Tel : 0684831331- 0476920691

www.juris-38.fr



**ACTE
DE
COMMISSAIRE
DE
JUSTICE**

PREMIERE EXPEDITION

PROCES VERBAL DESCRIPTIF

Articles R322-1, R322-2, R322-3 et L322-2 du Code des procédures civiles d'exécution

**L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX ET LE TRENTE JANVIER
Entre 10h00 et 12h00**

[REDACTED]

Pour qui est élu domicile au cabinet la SELARL EYDOUX MODELSKI – BASTILLE AVOCATS, Avocats associés au Barreau de Grenoble, dont le siège social est 10, Avenue Alsace-Lorraine 38000 Grenoble, qui se constitue et occupera pour elle sur les présentes poursuites de saisie immobilière et leurs suites,

A l'ENCONTRE DE :

[REDACTED]

[REDACTED]

AGISSANT EN VERTU des titres exécutoires que constituent au regard des articles L311 – 2 et L311 – 4 du code des procédures civiles d'exécution :

[REDACTED]



[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Je soussignée, **Christine PAYSAN**, commissaire de justice au sein de la **SELARL JURIS-38** à la Résidence de CROLLES (38921), Rond-Point du Raffour, Les Portes de Crolles et de VOIRON (38500), 28 Place de l'Europe,

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

CERTIFIE m'être transportée ce jour à 10 h00, 8, Place Beaumarchais à Échirolles 38 130

Afin de réaliser un **PROCES VERBAL DESCRIPTIF** des biens ou droits sur lesquels porte la saisie immobilière :

– Sur la commune d'Échirolles 38130, 8 place Beaumarchais au sein d'un ensemble immobilier en copropriété cadastré section AC n° 10 et AC n° 12, les lots numéro 728 (appartement au huitième étage), 692 (cave numéro 11 au deuxième sous-sol) et 695 (garage au deuxième sous-sol)

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

ASSISTEE de Monsieur Cyril Cano-Bruyère diagnostiqueur immobilier et auditeur énergétique établi 220 Chemin du Barthelon 38 500 COUBLEVIE (C2B DIAGNOSTICS) mandaté par mes soins pour établir les différents diagnostics lesquels seront annexés au présent.

Sur place à 10 heures, nous rencontrons [REDACTED]
préalablement informée du jour et de leur de notre venue et à qui je rappelle ce jour mes nom et qualité ainsi que l'objet de ma présence sur place.



SITUATION DU BIEN /



(Source : données cartographiques Google 2026)

LOT n°728

Il s'agit d'un appartement situé au huitième et dernier étage d'un ensemble immobilier en copropriété, comprenant trois chambres une cuisine équipée fermée, un salon un couloir de circulation une salle d'eau et des toilettes.

Hall de l'immeuble (Montée n°8)



Un ascenseur dessert les différents étages ; depuis la sortie de l'ascenseur, il convient de descendre d'un demi niveau pour accéder à l'appartement situé au huitième étage.

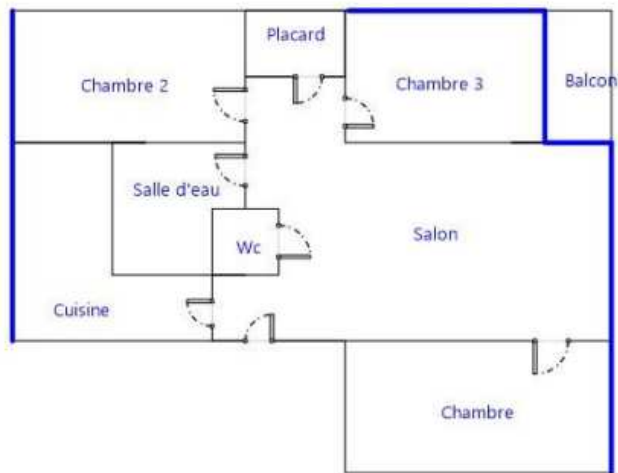


Le logement est occupé par les propriétaires et leurs deux enfants.

Le chauffage et l'eau chaude sont intégrés dans les charges ;

Le syndic était assuré par l'agence Foncia 1 rue des Tropiques 38130 ECHRILLES (copropriété Résidence LE SURIEUX)

Le logement présente une surface loi Carrez de **76,34 m²** :



➤ Cuisine : (confer photos 1 à 5, 53 et 54 à 59)

La pièce fait 12,77 m²

Pièce indépendante avec cuisine intégrée ; sol carrelé ; toile tissée blanche collée sur le plafond ; fenêtre trois vantaux (une vitre fendue) avec menuiserie en PVC blanc et double vitrage(volet type persienne PVC accordéon blanc) ; la porte de communication avec le couloir est une porte en bois vitrée (carreaux cassés) ; murs doublés avec revêtement PVC
Installation gaz pour la table de cuisson trois feux

Vue depuis la cuisine :

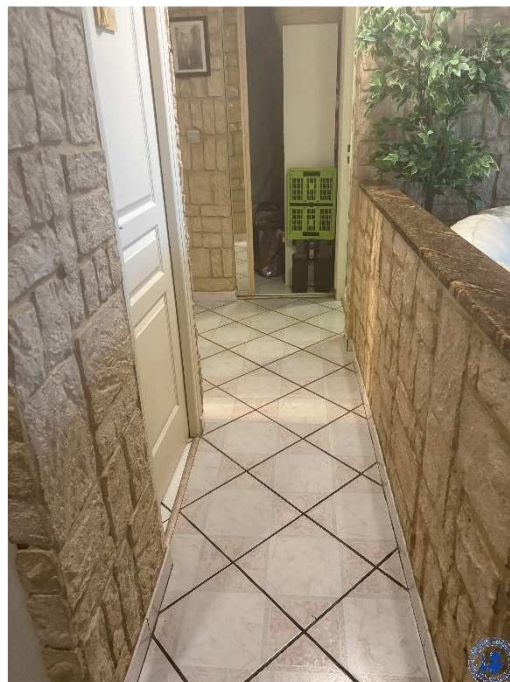




➤ Couloir de circulation

Il est accessible depuis la porte d'entrée de l'appartement ; il dessert le salon (le couloir est ouvert sur le salon), il dessert la cuisine, la salle d'eau, les toilettes et deux chambres (la troisième chambre est accessible depuis le salon)

Un placard avec porte coulissante se trouve à l'extrémité du couloir
Sol carrelé ; cloisons recouvertes d'un habillage « fausses pierres »



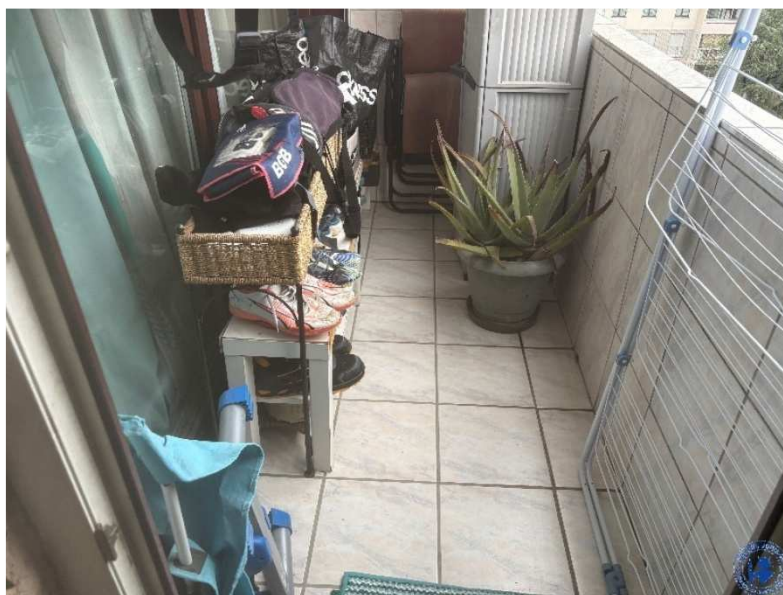
➤ Salon (photos 6 à 9 et photo 27) :

Volume de 22,57 m²

Sol carrelé ; mur recouvert d'un habillage « fausses pierres » ; fenêtre trois vantaux avec menuiserie en PVC blanc et double vitrage (volet type persienne PVC accordéon blanc) ; une porte fenêtre un vantail équipé d'un store commande manuelle donne accès à un balcon également accessible depuis une chambre

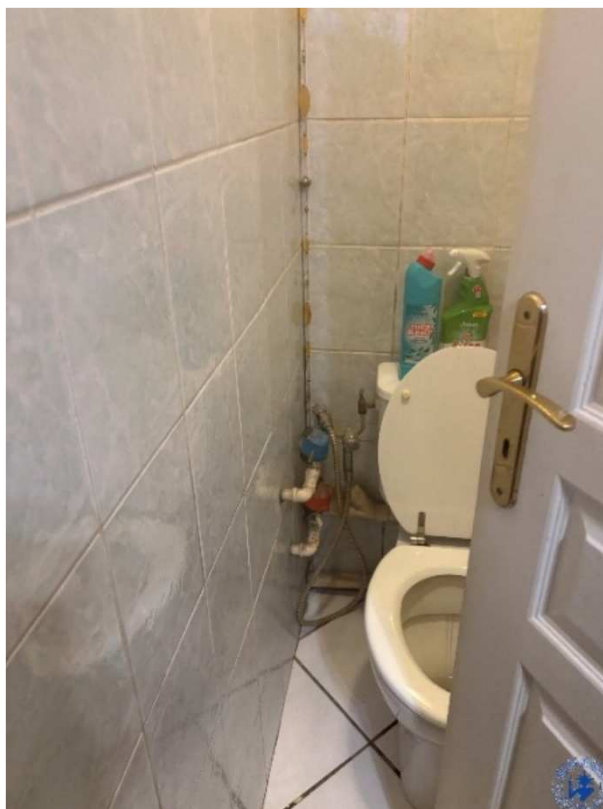


Extérieur (balcon) accessible depuis le salon et par une chambre :
Environ 3 m²



➤ Toilettes

Il s'agit de toilettes indépendantes accessibles depuis le couloir (sol carrelé et murs faïencés)

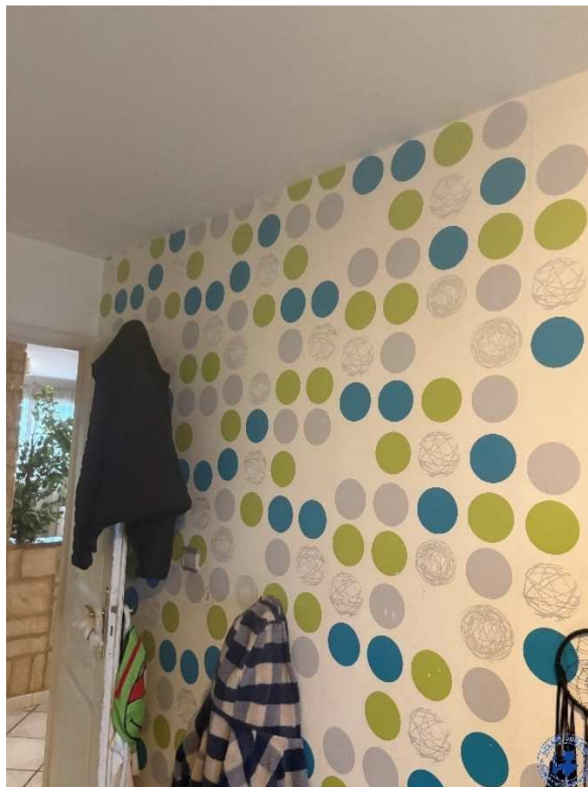
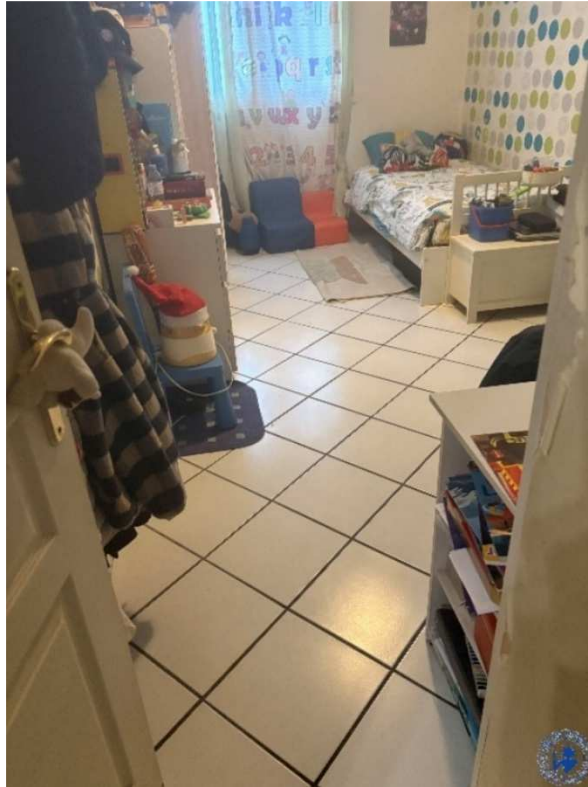


- Salle d'eau d'une surface de 3,76 m² équipée d'un meuble deux vasques avec miroir, d'un sèche serviette et d'une cabine de douche ; le sol est carrelé et les murs sont faïencés :



➤ Chambre 1:

Pièce avec la même orientation et la même vue que la cuisine ; menuiseries extérieures en PVC blanc avec double vitrage, sol carrelé et murs tapissés ; un radiateur



➤ Chambre 2

Pièce avec la même orientation et la même vue que le salon et la 3^{ème} chambre; menuiseries extérieures en PVC blanc avec double vitrage, sol carrelé; un radiateur ; la pièce donne sur le balcon



➤ Chambre 3

On accède à cette chambre par le salon :



Dans cette chambre, même orientation que dans le salon et que dans la deuxième chambre ; la fenêtre donne sur la place Beaumarchais :



Sol carrelé ; murs clairs ; un radiateur



La plus grande chambre présente une surface de 13,26 m² et la plus petite une surface de 9,34 m²



LOT n°692

Cave numéro 11 au deuxième sous-sol

Porte en bois identifiée, ferme à clef:



LOT n°695

Garage au deuxième sous-sol ; la serrure de la porte basculante est cassée ;
ce garage est équipé d'un éclairage

Les sous-sols sont accessibles par escalier



REGLEMENT DE COPROPRIETE

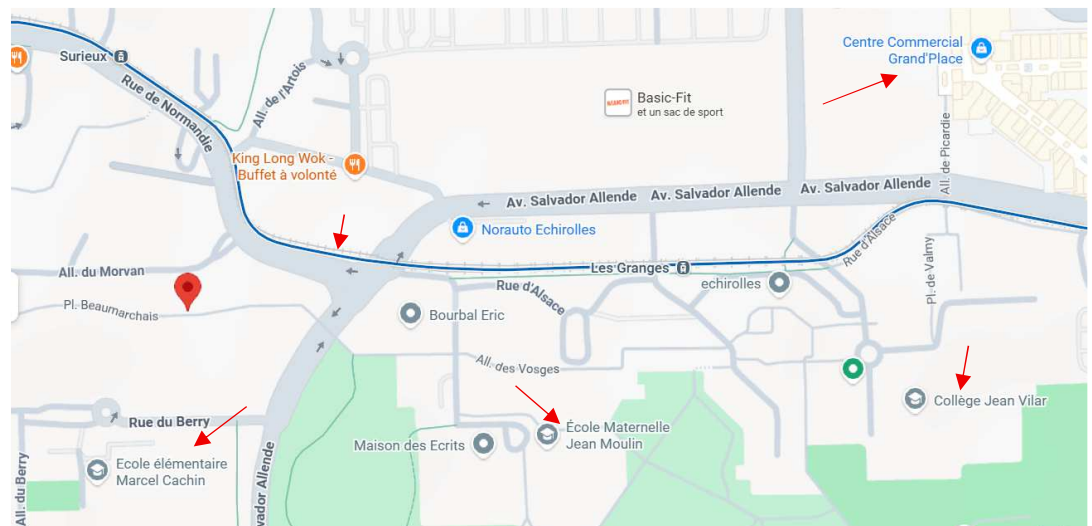
Un règlement de copropriété/état descriptif de division a été reçu par Me PILOZ le 1^{er} septembre 1972 et publié au service de la publicité foncière de Grenoble 1 le 11 septembre 1972 volume 355 n°6.

Un modificatif du règlement de copropriété a été reçu par Me PILOZ le 18 septembre 1975 et publié au service de la publicité foncière de Grenoble 1 le 9 octobre 1975 volume 864 n°4

Un modificatif du règlement de copropriété – état descriptif de division a été reçu par Me PILOZ le 23 octobre 1975 et publié au service de la publicité foncière de Grenoble 1 le 21 novembre 1975 volume 881 n°4

Un modificatif de l'état descriptif de division a été reçu par Maître Nallet le 14 janvier 2000 et publié au service de la publicité foncière de Grenoble 1 le 1^{er} février 2000 volume 00P n° 737

ENVIRONNEMENT



À environ /

600 m du collège Jean Vilar

600 m du centre commercial Carrefour Grand-place

300 m de l'école maternelle Jean Moulin

130 m de l'école élémentaire Marcel Cachin

50 m de la ligne de tram fontaine La Poya/le Pont-de-Claix

A noter :

Les surfaces des pièces portées dans le présent sont extraites des diagnostics établis Monsieur Cyril Cano – Bruyère(C2B DIAGNOSTICS)



_Document de diagnostics immobiliers établis par(C2B DIAGNOSTICS)
(DPE, constat de superficie, état des risques et pollutions, état des risques
naturels miniers et technologiques majeurs)

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

